

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 44 (1997)
Heft: 4

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Subventionnés par l'OFPC

sg. La Confédération a décidé de subventionner l'acquisition d'ordinateurs personnels (PC) pour les centres d'instruction. Comme le précise l'Office fédéral de la protection civile dans une circulaire adressée aux offices cantonaux de la protection civile, la subvention ne peut être octroyée qu'une fois et pour un seul ordinateur par centre d'instruction. L'aide fédérale est destinée à couvrir les frais d'acquisition

d'un PC, y compris les logiciels (Microsoft Windows et Microsoft Office Standard), jusqu'à concurrence de 6000 francs. En plus de l'équipement standard (souris, clavier, écran, lecteur de disquettes 3,5"), les PC doivent être dotés de lecteurs de CD-ROM capables de travailler au moins à sexe-fois vitesse. Les installations de projection vidéo sur grand écran qui ne peuvent pas être reliées à un système informatique doivent être équipées (Super VGA) pour pouvoir être utilisées avec le PC ou, le cas échéant, remplacées. Les frais résultant de ces modifications donnent également droit à des subventions fédérales. □

Communiqué de presse

La protection civile en 1996

108 000 journées accomplies au service de la population

En 1996, la protection civile a réalisé 1309 interventions au profit de la communauté: ceci a représenté quelque 108 000 jours de service pour plus de 35 000 personnes astreintes à servir. Environ un cinquième de ces jours ont été consacrés à des tâches d'assistance et de soins et un peu plus de la moitié à l'amélioration de l'infrastructure de la commune.

L'aide à la population constitue une part de plus en plus importante des prestations fournies par la protection civile. Cette aide couvre aussi bien l'encadrement de personnes hospitalisées ou âgées que des travaux d'infrastructure dans les communes (tels l'aménagement et l'entretien de chemins pédestres et de rives de cours d'eau) ou de remise en état après un sinistre. La participation de la protection civile à des tâches d'aide à la population rencontre un accueil favorable tant auprès des personnes astreintes à servir que des communes. Notons qu'elle ne fait pas concurrence à l'activité économique locale puisqu'elle a lieu dans des conditions souvent

difficiles et qu'elle porte sur des tâches qui incomberaient de toute manière au personnel de la protection civile en cas d'interventions dans des situations d'urgence. Pour les cadres des organisations de protection civile, de telles interventions constituent l'occasion idéale de s'exercer dans les domaines de la conduite, de la logistique, ou encore de l'utilisation du matériel.

La majeure partie des interventions (à savoir 58 000 jours de service effectués par 19 000 personnes astreintes) ont été consacrées, comme les années précédentes, à l'entretien et à l'amélioration des infrastructures communales. Les soins et l'assistance ont représenté, pour leur part, quelque 21 000 jours de service. 6000 personnes sont ainsi intervenues, principalement dans des maisons pour personnes âgées (EMS), dans le but d'apporter un renfort au personnel permanent, que ce soit par des aides ponctuelles lors de déménagements d'une maison de retraite à une autre ou lors de l'organisation de camps de vacances. L'aide en cas d'urgence – par exemple à l'occasion d'inondations – et les travaux de débâlement et de remise en état (destinés à éviter une aggravation de la situation) ont, ensemble, nécessité un peu plus de 13 000 jours de service, effectués par environ 4000 personnes. Les quelque 15 000 jours de service restants, qui ont mobilisé 6000 personnes, ont été consacrés à divers autres travaux d'intérêt général.

*Office fédéral de la protection civile
Section de l'information*

Communiqué de presse

L'essai d'alarme confirme le bon état technique des sirènes

Les sirènes en action

L'essai national d'alarme qui s'est déroulé le 5 février a confirmé que pratiquement l'ensemble des quelque 7300 sirènes fonctionnent à satisfaction. Les premiers résultats recueillis par l'Office fédéral de la protection civile permettent en effet de conclure que seuls 2 à 3 pour cent de sirènes testées ont présenté des défauts que les communes s'emploient à réparer dans les semaines à venir.

Chaque année, les responsables de la protection civile procèdent, le premier mercredi du mois de février, à un contrôle de fonctionnement des quelque 7300 sirènes réparties sur tout le territoire de la Suisse. L'essai d'alarme qui a eu lieu le 5 février a confirmé le bon état technique du réseau national des sirènes.

Leur bon fonctionnement est essentiel pour alerter la population d'un danger imminent. Vu que les sirènes sont pour l'essentiel installées sur des toits de bâtiment, elles sont exposées aux aléas de la météorologie, notamment aux vents, aux éclairs, à la grêle, à la chaleur et au froid. De ce fait, un contrôle annuel de fonctionnement s'avère indispensable. Il importe aussi de tester une fois par an les sirènes mobiles qui sont fixées sur des véhicules afin d'assurer la transmission de l'alarme à l'ensemble de la population. En définitive, l'essai d'alarme organisé sur tout le territoire suisse vise à prévenir au maximum des pannes pour le cas où un danger menace la population.

*Office fédéral de la protection civile
Section de l'information*

Aktion: 10% Sonderrabatt!

Jetzt nur Fr. 62.–

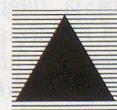
statt Fr. 69.–

inkl. Mehrwertsteuer



Zivilschutz-Armbanduhr

Bestelladresse:



Schweizerischer
Zivilschutzverband
Postfach 8272, 3001 Bern
Telefon 031 381 65 81
Telefax 031 382 21 02